

**COMPTES CONSOLIDES**

**ADA**

**31 DECEMBRE 2010**

## 1 – Bilan consolidé en normes IFRS

(en milliers d'euros)		31/12/2010	31/12/2009
<b>Actif</b>			
Écarts d'acquisition nets	note 11	7 452	7 405
Immobilisations incorporelles nettes	note 10	3 394	3 261
Immobilisations corporelles nettes	note 12	4 489	3 912
Participation dans les entreprises associées	note 13	10	10
Autres actifs financiers non courants	note 14	472	454
Actifs d'impôt différé	note 8	1 504	1 200
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 321</b>	<b>16 242</b>
Stocks et en-cours nets		118	46
Créances clients et comptes rattachés nets	note 15	12 014	10 176
Autres actifs courants	note 16	12 588	9 208
Actifs d'impôts courants	note 16	0	0
Charges constatées d'avances	note 17	937	1 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 18	3 281	3 229
<b>Total des actifs courants</b>		<b>28 938</b>	<b>23 685</b>
<b>Total actif</b>		<b>46 259</b>	<b>39 927</b>
<b>Passif</b>			
Capital		4 443	4 443
Primes et autres réserves consolidées		11 841	10 694
Résultat de l'exercice		1 844	1 110
Capitaux Propres attribuables aux propriétaires de la société		18 128	16 247
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
<b>Capitaux propres totaux</b>	note 19	<b>18 128</b>	<b>16 247</b>
Provisions non courantes	note 20	542	321
Dettes financières à long terme	note 21	423	1 114
Passifs d'impôt différé	note 8	0	0
<b>Total passifs non courants</b>		<b>965</b>	<b>1 435</b>
Provisions courantes	note 20	41	50
Dettes financières à court terme	note 21	8 542	7 137
Dettes fournisseurs	note 22	12 242	9 357
Autres passifs courants	note 22	5 602	5 231
Produits constatés d'avance	note 17	739	470
<b>Total passifs courants</b>		<b>27 166</b>	<b>22 245</b>
<b>Total passif</b>		<b>46 259</b>	<b>39 927</b>

## 2 – Compte de résultat consolidé en normes IFRS et Etat du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)		31/12/10	31/12/09
Revenus	note 5 et 5 bis	45 973	39 846
<b>Produits des activités ordinaires :</b>		<b>45 973</b>	<b>39 846</b>
Achats et variations de stocks		-792	-779
Charges externes		-32 441	-29 216
Charges de personnel	note 6	-4 504	-4 277
Impôts et taxes		-891	-920
Dotation aux amortissements et aux provisions nettes		-5 167	-3 440
Autres produits et charges opérationnels	note 6	-373	149
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 805</b>	<b>1 363</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	note 13	0	6
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>1 805</b>	<b>1 369</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		84	28
Coût de l'endettement financier brut		-349	-458
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	note 7	<b>-265</b>	<b>-430</b>
Impôts sur les bénéfices	note 8	304	231
Résultat des activités abandonnées		0	0
<b>Résultat net consolidé total</b>		<b>1 844</b>	<b>1 170</b>
Résultat revenant aux Minoritaires		0	60
<b>Part du groupe</b>		<b>1 844</b>	<b>1 110</b>
Résultat net par action	note 9		
- de base		0.63 €	0.38 €
- dilué		0.63 €	0.38 €

Etat du résultat global consolidés (en milliers d'euros)		31/12/2010	31/12/2009
<b>Résultat Net</b>		<b>1 844</b>	<b>1 170</b>
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		0	0
<b>Résultat global de la période</b>		<b>1 844</b>	<b>1 170</b>
Attribuable aux propriétaires de la société		1 844	1 110
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	60

### 3 – Tableaux de flux de trésorerie consolidés en normes IFRS

(en milliers d'euros)		31/12/10	31/12/09
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>1 844</b>	<b>1 110</b>
Part des minoritaires		0	60
Quote-part dans le résultat sociétés en équivalence	note 13	0	-6
Dividende reçu des sociétés mises en équivalence		0	0
Eléments sans incidence sur trésorerie		0	0
Dotations nettes aux amortissements		1 997	1 680
Dotations nettes des provisions		213	56
Pertes de valeur		0	140
Charges calculées liées aux paiements en actions	note 19	37	11
Plus et moins-values de cession d'actifs immobilisés		673	706
Impôts différés	note 8	-304	-231
Intérêts financiers nets	note 7	265	430
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>4 725</b>	<b>3 956</b>
Variation des frais financiers		0	0
Variation des stocks		-72	68
Variation des créances clients et comptes rattachés	note 15	-1 838	-858
Variation des dettes fournisseurs	note 22	2 885	957
Variation des autres créances et dettes		-2 803	1 686
Variation des charges et produits constatés d'avance	note 17	358	-245
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>-1 470</b>	<b>1 608</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>3 255</b>	<b>5 564</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décaissement / acquisitions immos incorporelles		-1 011	-998
Décaissement / acquisitions immos corporelles		-4 396	-4 271
Décaissement / acquisitions immos financières		-50	-70
Encaissement / cession d'immos corporelles		1 724	1 891
Encaissement / cession d'immos incorporelles		6	0
Encaissement / cession d'immos financières		32	143
Décaissements sur acquisitions d'agences		-1 355	-1 006
Encaissements sur cessions d'agences		1 399	485
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-3 651</b>	<b>-3 826</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Augmentation capital	note 19	0	11 763
Variation du compte courant	note 22	0	- 9 693
Encaissement provenant des lignes de crédit		11 127	30 529
Décaissement provenant des lignes de crédit		-11 894	-31 551
Décaissements provenant du remboursement de crédit-bail	note 21	-612	-529
Intérêts financiers		-268	-532
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-1 647</b>	<b>-13</b>
Variation de trésorerie		-2 043	1 725
Trésorerie nette à l'ouverture		636	-1 089
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	note 18	<b>-1 407</b>	<b>636</b>

#### 4 – Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes et Réserves consolidées non distribuées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 01/01/09</b>	<b>2 537</b>	<b>824</b>	<b>3 361</b>	<b>-148</b>	<b>3 213</b>
Distribution de réserves aux minoritaires					
Augmentation de capital	1 906	9 859	11 765		11 765
Résultat 2009		1 110	1 110	60	1 170
Réserves stocks options		11	11		11
Acquisitions et cession d'intérêts minoritaires				88	88
Variation de périmètre					
<b>Capitaux propres au 31/12/09</b>	<b>4 443</b>	<b>11 804</b>	<b>16 247</b>	<b>0</b>	<b>16 247</b>
Augmentation de capital	0	0	0		0
Résultat 2010		1 844	1 844	.	1 844
Réserves stocks-options		37	37		37
Acquisitions et cession d'intérêts minoritaires				0	0
<b>Capitaux propres au 31/12/10</b>	<b>4 443</b>	<b>13 685</b>	<b>18 128</b>	<b>0</b>	<b>18 128</b>

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions s'élève à 2 922 633 dont 1 204 651 actions à vote double.

### C – Notes annexes aux comptes consolidés

#### 1 – Informations relatives à l'entreprise

ADA est une société anonyme de droit français, immatriculée en France soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. ADA a été constituée le 5 septembre 1986 et la société expirera le 4 septembre 2085, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Elle a son siège au 22/28 rue Henri Barbusse – 92 110 CLICHY (France) et est cotée à Paris sur le marché Alternext.

Le groupe ADA, constitué de la société et de ses filiales (le « Groupe »), a pour principale activité le développement et l'animation d'un réseau de franchisés qui exploitent des agences de location de véhicules sous l'enseigne ADA. Les franchisés sont des entrepreneurs indépendants qui gèrent de façon autonome leur activité, tout en respectant la charte de qualité liée au contrat de franchise.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable du Groupe, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées. Ils sont présentés en millier d'euros.

Le Groupe fait partie du périmètre consolidé du groupe G7.

En date du 10 mars 2011, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2010 et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe ADA au 31 décembre 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 24 juin 2011.

#### 2 – Principes comptables et modalités de consolidation

Du fait de sa cotation sur le marché Alternext, le Groupe n'a plus l'obligation de publier ses états financiers selon le référentiel IFRS. Néanmoins, le groupe a choisi de poursuivre la publication de ses états financiers selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commissions](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commissions). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est à dire les *International Financial Reporting Standards* (IFRS), les *International Accounting Standards* (IAS), ainsi que leurs interprétations telles qu'é émises par l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*).

Conformément à IFRS 1, le groupe a décidé d'appliquer les options suivantes :

- non retraitement des regroupements d'entreprise comptabilisés antérieurement au 1er janvier 2004,
- pas de réévaluation des immobilisations corporelles au 1er janvier 2004 (maintien du coût historique conforme à IAS 16),
- pas d'application d'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués avant le 7 novembre 2002.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le Groupe ADA dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations en vigueur dans l'Union Européenne d'autre part les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes applicable de façon obligatoire pour les états financiers 2010.

- Normes et interprétations nouvellement applicables à partir du 1er janvier 2010 sont les suivantes :

L'adoption de la norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 et la norme IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels, affectent les règles et méthodes comptables

Les principaux changements concernent :

- les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010;
  - L'acquisition complémentaire de titres après une prise de contrôle exclusif,, de même que la cession partielle sans perte de contrôle,
  - La perte de contrôle avec maintien d'une participation résiduelle,
  - Les acquisitions par étape
- Amendement à IAS 39 - Éléments éligibles à la couverture, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
  - Améliorations des IFRS – Recueil d'amendements aux IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010 ;
  - Amendements à IFRS 2 – Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010 ;
  - Amendement à IFRS 5, – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
  - IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
  - IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er novembre 2009.
  - IFRIC 12 - Accords de concession de services, applicable aux exercices ouverts à partir du 29 mars 2009 ;
  - IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010 ;
  - IFRIC 18 – Transfert d'actifs des clients, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er novembre 2009.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas eu d'impact sur les comptes au 31 décembre 2010

- Normes et interprétations optionnelles au 31 décembre 2010:

Les états financiers du groupe au 31 décembre 2010 n'intègrent pas les éventuels impacts de normes publiées au 31 décembre 2010 mais dont l'application n'est pas obligatoire. Le groupe n'a pas appliqué par anticipation :

- IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 ;
- Améliorations annuelles des IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2010 ;
- Amendement à IFRIC 14 – Paiements anticipés des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011.

- Amendement à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er février 2010.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels de l'application de ces normes et interprétations sur les résultats consolidés, la situation financière, la variation de trésorerie et le contenu des annexes aux comptes est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de sa réflexion, d'impact significatif sur ses états financiers.

### 2.1. Principes d'établissement des états financiers

Les comptes consolidés annuels et les notes annexes sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Le bilan présente en actifs et passifs courants la partie à moins d'un an des actifs d'exploitation (notamment les stocks, les créances et les autres actifs) et des passifs d'exploitation (notamment les provisions, fournisseurs, et autres passifs).

### 2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sur lesquelles ADA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles ADA exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

En cas d'intégration globale, la part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les capitaux propres de la filiale est affichée séparément dans les états financiers consolidés. Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs net, qui ne sont pas attribuable directement ou indirectement à la maison mère ADA. En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires est comptabilisée en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits intragroupes sont éliminés en consolidation. La Société clôture son exercice fiscal de 12 mois au 31 décembre et établit une situation intermédiaire au 30 juin. Il en est de même pour ses filiales.

### 2.3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1 "Première application des IFRS". Les regroupements postérieurs au 1er janvier 2004 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en conformité avec IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels, évaluables de façon fiable, de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

Pour les acquisitions survenues depuis le 1er janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée – Rapprochements d'entreprises ainsi que la norme IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels.

Les regroupements d'entreprises sont désormais comptabilisés de la manière suivante :

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition,
- la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts non contrôlant) est évaluée soit à la juste valeur, soit en retenant la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Les frais connexes à l'acquisition sont généralement comptabilisés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat. A l'intérieur de ce délai d'un an, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition seront également comptabilisés en résultat. Les autres changements seront comptabilisés en contrepartie du goodwill.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts non contrôlant dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.
- L'acquisition complémentaire de titres après une prise de contrôle exclusif :

Lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée exclusivement, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill.

:

#### 2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'un test de dépréciation afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

##### *Écarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition sont constatés lors des regroupements d'entreprise et comptabilisés comme suit :

- les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.
- les écarts d'acquisition négatifs sont directement comptabilisés en résultat.

La société n'a pas choisi d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions antérieures au 1er janvier 2004. Par conséquent, ce sont les écarts d'acquisition nets des amortissements cumulés en normes françaises au 1er janvier 2004 qui sont repris dans le bilan d'ouverture.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie qui correspondent à des ensembles générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants des autres générées flux par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Jusqu'en 2009, les écarts d'acquisition comptabilisés dans le bilan du groupe ADA étaient de deux origines différentes et donnaient lieu à des tests de dépréciation différents, adaptés à leurs caractéristiques propres :

- Écarts d'acquisition rattachés au segment Franchise regroupant l'activité liée aux franchisés.

Le Groupe a considéré que le segment Franchise dans son ensemble, était la plus petite Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle pouvaient être alloués les écarts d'acquisition représentatifs du coût de mise en place et de développement du réseau de franchise ADA, pour mesurer leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable du segment correspond aux flux de trésorerie futurs nets actualisés de l'activité franchiseur.

- Écarts d'acquisition rattachés au segment Courte Durée regroupant l'activité des succursales exploitées en propre par ADA (grand public)

Chaque écart d'acquisition identifié est rattaché à une agence qui représente une unité génératrice de trésorerie rattachée au segment courte durée. La valeur recouvrable de l'écart d'acquisition correspond à sa valeur de réalisation, déterminée selon un multiple de chiffre d'affaires approprié net des frais de cession tenant compte également de la localisation de l'agence.

Depuis 2010 le Groupe n'exploite plus d'agence à l'exception du site de Limoges. Il n'y a donc plus qu'un seul secteur d'activité dans lequel nous distinguons deux UGT : Franchise et Location Gérance.

L'UGT liée à la Location Gérance est définie par l'intégralité du portefeuille de fonds de commerce détenu par le Groupe et mis en location gérance en contrepartie d'une redevance versée. Les agences en location-gérance génèrent des flux entrants complémentaires de la Franchise que sont les royalties de location-gérance (3,3% du chiffre d'affaire ou au forfait annuel) et ne contribuent que marginalement aux flux générés par les autres services aux franchiseurs. Les décisions d'investissement et de désinvestissement se font globalement par rapport au positionnement de l'enseigne. Le Groupe considère que la Location Gérance représente la plus petite UGT à laquelle peuvent être alloués ces écarts d'acquisition liés aux fonds détenus, pour mesurer leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est mesurée en nombre de mois du Chiffres d'Affaires générés par l'ensemble de ces fonds de commerce. Si la valeur recouvrable ainsi mesurée est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des actifs affectés à cette UGT, une dépréciation est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels.

L'UGT Franchise comprend les écarts d'acquisition qui sont représentatifs du coût de mise en place et de développement du réseau de franchise ADA. La valeur recouvrable de cette UGT correspond au plus juste à une combinaison de valeurs, entre les flux de trésorerie futurs nets actualisés de l'activité franchiseur et un pourcentage du chiffre d'affaires de l'enseigne. Si la valeur recouvrable ainsi mesurée est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des actifs affectés à cette UGT, une dépréciation est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels. Ce sont les écarts d'acquisition qui sont dépréciés en premier lieu puis les autres actifs rattachés à l'UGT, avec constatation de la perte en compte de résultat.

Le groupe considère que la distinction en deux UGT réside dans le niveau de risque et la destination de ces immobilisations. En effet, le niveau de risque portant sur les fonds de commerce mis en location gérance est inférieur au regard des capitaux investis. Ces fonds de commerce sont destinés à une revente à plus ou moins long terme avec le souci de garantir et d'arbitrer le maillage du réseau au plus près des zones territoriales importantes pour la marque.

#### *Autres Immobilisations incorporelles*

Les coûts de développement des logiciels créés (y compris les coûts de déploiement ou de développement interne) sont portés à l'actif lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels, soit 7 ans à compter de la mise en service.

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilisation prévue, sans excéder 20 ans.

Le droit au bail ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement.

#### *Immobilisations corporelles*

Conformément à IAS 16 "Immobilisations corporelles", les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par un contrat de crédit bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé (voir note 2.15).

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire suivant des durées d'utilité estimées. Les durées d'utilisation sont les suivantes :

Constructions .....	25 ans
Agencements et aménagements divers.....	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier.....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

#### *Dépréciation des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles*

Conformément à IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie (amortissables) est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et passées en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (non amortissables). A chaque date d'arrêté, lorsque des indicateurs internes ou externes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles ou corporelles, un test de dépréciation doit être réalisé. Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence.

Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée.

#### 2.5. Autres actifs financiers non courants

Ils correspondent à des dépôts et cautions. Leur valeur nette comptable est représentative de leur juste valeur.

#### 2.6. Stocks

Les stocks sont évalués initialement au coût d'achat. Lorsque la valeur nette de réalisation devient inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est alors comptabilisée.

#### 2.7. Créances clients

Les créances clients sont évaluées pour leur montant net de provisions pour créances douteuses.

#### 2.8. Autres créances

Les autres créances sont évaluées pour leur montant net de provisions pour créances douteuses. Elles comprennent principalement les créances sociales et fiscales ainsi que les créances constatées vis-à-vis des tiers *Constructeurs* dans le cadre de leur engagement de rachat sur les véhicules achetés. Ces créances sont comptabilisées pour la valeur de l'engagement de rachat.

La différence entre le prix d'achat et le montant de l'engagement de rachat est comptabilisé en charges constatées d'avance et amorti sur la durée d'utilisation des véhicules.

#### 2.9 Impôts différés et impôt courant

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les actifs et passifs d'impôts différés reflètent les allègements ou accroissements des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre leurs valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués sur la base des taux d'imposition applicables au bénéfice imposable des années au cours desquelles ces différences temporelles sont susceptibles de se renverser ou de se solder.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués.

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total (i) des impôts courants et (ii) des impôts différés. La charge d'impôt est normalement comptabilisée dans le compte de résultat à l'exception de la fraction d'impôt relative aux éléments comptabilisés en capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé également en capitaux propres.

Les impôts courants correspondent au montant des impôts sur le résultat payables au titre des bénéfices imposables de l'exercice. Ils sont calculés sur la base des taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et sont corrigés des ajustements d'impôts dus au titre des exercices antérieurs.

#### 2.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés « trésorerie nette », comprend les disponibilités, les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et les soldes bancaires créditeurs. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Ainsi, les placements ayant une échéance inférieure à 90 jours, ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt et mobilisables ou cessibles à très court terme, sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan dans le poste « disponibilités » correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

Les soldes créditeurs bancaires sont inclus dans les dettes financières à court terme au passif du bilan.

Le compte courant avec la société mère est classé en « Autres passifs courants ».

#### 2.11. Provisions

Conformément à IAS 37 "Provisions", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de ADA à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable qu'ADA devra supporter pour remplir son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Du fait des incertitudes inhérentes aux risques supportés, les provisions sont estimées sur la base des informations disponibles à la date d'évaluation.

#### 2.12. Engagements de retraite et assimilés

Les modalités de calcul des engagements de retraite sont conformes à IAS 19. Les engagements de retraite à prestations définies de la Société se limitent aux indemnités de fin de carrière applicables en France. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés ("*projected unit credit method*") qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

L'effet des variations des hypothèses actuarielles est constaté dans le résultat de la période.

#### 2.13. Résultat financier

Le résultat financier comprend :

- le coût de l'endettement financier brut, constitué des agios financiers et de la fraction des loyers de crédit-bail assimilable à une charge d'intérêts
- les produits des valeurs mobilières de placement.
- les intérêts liés aux emprunts sont comptabilisés, en charges, dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### 2.14. Reconnaissance des Revenus

Les revenus proviennent des royalties, des prestations aux franchisés et des produits de la location de véhicules au public des succursales.

- Les revenus issus de la location (de location des véhicules au public et location aux franchisés), sont comptabilisés selon IAS 17, reconnus de façon linéaire sur la durée du contrat en partant du principe que les locataires (franchisé ou public) tirent les mêmes avantages de l'utilisation des biens loués sur l'ensemble de la période de location.

- Les autres prestations de services rendues par ADA sont comptabilisées selon IAS 18. Le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture et notamment lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise ;
- le degré d'avancement de la transaction à la date de clôture peut être évalué de façon fiable ;
- et les coûts encourus pour la transaction et les coûts pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

#### 2.15. Contrats de location

Conformément à IAS 17, les contrats de location pour lesquels la Société détient la quasi-totalité des risques et des avantages

inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location financement. Ces contrats sont comptabilisés pour des montants correspondant, au commencement du contrat de location, à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur.

En revanche, les contrats de location pour lesquels la Société ne supporte pas les risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultat, les montants étant étalés linéairement sur la durée du bail ou du contrat de location.

Les termes des contrats, parmi lesquels l'engagement d'achat par le constructeur conduisent le groupe à traiter les contrats d'approvisionnement des véhicules comme des contrats de location simple.

#### 2.16. Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions" impose la comptabilisation d'une charge pour les avantages consentis aux salariés et administrateurs de la Société dans le cadre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et de distribution d'actions gratuites, en contrepartie du compte de réserve dans les capitaux propres pour les transactions dénouées par remise d'actions.

La charge est évaluée à sa juste valeur à la date d'attribution sur la base du modèle Black-Scholes-Merton, et étalée sur la durée d'acquisition des droits. Conformément aux dispositions de la première application de la norme IFRS 2 figurant dans la norme IFRS 1, seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1er janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

En cas d'exercice, la réserve de stock-options, constituée pendant l'acquisition des droits, est soldée par la contrepartie du compte de trésorerie et du compte de prime d'émission.

#### 2.17. Comptabilisation de l'écotaxe

Les bonus / malus générés par la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement sont pris en compte

- Selon IAS 20 (subvention) s'il s'agit d'un bonus sur un véhicule juridiquement détenu en propre
- Selon IAS 17 (contrat de location) s'il s'agit d'un bonus ou malus sur un véhicule détenu par le biais d'une location simple
- Selon IAS 16 (coût de l'immobilisation) s'il s'agit d'un malus sur un véhicule juridiquement détenu en propre

Selon les cas, les conclusions sont similaires et conduisent la société à étaler l'impact des bonus et des malus sur la durée d'utilisation des véhicules.

#### 2.18. Résultat net par action

Conformément à IAS 33 "Résultat par action", deux types de résultat par action sont présentés : le résultat de base par action ordinaire et le résultat dilué par action ordinaire.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation retenu pour le calcul du résultat par action de base est la moyenne des actions entre le début et la fin de l'exercice hors actions propres et actions d'autocontrôle. Les actions émises en cours d'année sont prises en compte au prorata temporis.

Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant les instruments donnant accès différé au capital d'ADA (options de souscription).

La méthode utilisée pour calculer l'effet dilutif est la méthode du rachat d'actions, qui consiste à diviser le prix d'exercice des instruments de dilution en circulation, augmenté de la charge de stock-options restant à reconnaître, par le cours moyen de l'action sur la période et à déduire ce nombre d'actions propres ainsi calculé (que pourrait racheter la société avec ce prix d'exercice) du nombre d'options total pour trouver le nombre d'options dilutives à retenir pour le calcul du résultat dilué.

#### 2.19. Actifs et Passifs détenus en vue d'être cédés

Conformément à IFRS 5, un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés, est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une cession ou d'un échange et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa cession immédiate et sa cession doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Ces actifs sont présentés au bilan dans une rubrique distincte et les produits et charges relatifs à ces actifs seront comptabilisés dans une ligne distincte du compte de résultat « résultat des activités abandonnées », s'ils correspondent à la définition d'un abandon d'activités selon IFRS 5.32, c'est-à-dire :

- une composante constituant une ligne d'activité ou une zone géographique principale ou distincte ;
- sans constituer elle-même une ligne d'activité ou une zone géographique principale ou distincte, cette composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale ou distincte ;
- cette composante est une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Sur la ligne distincte du compte de résultat, figure un montant unique correspondant à la somme :

- du résultat après impôt des activités abandonnées, et
- du gain (ou de la perte) après impôt comptabilisé lors de l'évaluation des actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés à la juste valeur nette des frais de cession ou lors de la cession effective des actifs ou groupes d'actifs.

Dans la mesure où ces actifs destinés à la vente ne correspondent pas à un abandon d'activité significatif, les produits et les charges relatifs à ces actifs (ou groupe d'actifs) continuent à être comptabilisés conformément aux principes généraux (sans compensation et dans les rubriques habituelles du résultat des activités ordinaires).

### 3 – Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

La préparation des comptes consolidés conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction de la Société. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et sont établies en fonctions des informations disponibles lors de leur établissement. Elles s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision.

Dans ce contexte, le groupe a obtenu pour l'année 2011 le renouvellement de ses approvisionnements (parc de véhicules) et l'essentiel de leur financement. Les estimations réalisées tiennent compte des engagements reçus et signés en la matière.

Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur l'évaluation des postes suivants :

#### *- Créances clients*

La provision pour dépréciation des créances clients est évaluée en fonction d'un taux de dépréciation qui tient compte de l'ancienneté de la créance. Une dépréciation complémentaire est effectuée en fonction des possibilités de recouvrement estimées au cas par cas à la date d'arrêt des comptes sur toutes les créances significatives.

L'impact total sur le compte de résultat de ces mouvements, en considérant les dotations et les reprises de la période ainsi que les passages en perte, est une charge de 2 815 K€ en 2010 contre une charge de 1 461 K€ en 2009. Le taux de provision au 31/12/2010 est de 34%, contre 35% au 31/12/2009. Nous n'observons pas d'évolution significative sur les premiers mois de l'exercice 2011.

Un taux de recouvrabilité plus faible ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact significatif sur les résultats futurs.

#### *- Impôts différés*

Les hypothèses d'activation des impôts différés sont mise à jour à chaque clôture et les impôts différés sont activés dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettront à ces actifs d'impôt différés d'être récupérés. Le montant des impôts différés actif est basé sur le jugement de la direction concernant l'horizon temporel et le niveau des futurs bénéfices imposables.

Le montant des économies d'impôt futures s'élève à 4 512 K€ au 31/12/2010 dont 1 504K€ ont été activés, compte tenu de l'amélioration des perspectives de rentabilité du groupe, générant un impact positif d'impôt de 304 K€ sur l'exercice 2010.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le compte de résultat.

#### *- Test de dépréciation*

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable des Unité Génératrice de Trésorerie à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Conséquemment au point 5 sur l'information sectorielle qui précise qu'un seul secteur d'activité subsiste, les tests de dépréciation seront réalisés sur deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

- La première UGT comprend un portefeuille de fonds de commerce détenu par le Groupe et mis en location gérance en contrepartie d'une redevance versée,
- La deuxième UGT comprend les écarts d'acquisition représentatifs du coût de mise en place et de développement du réseau de franchise.

Ces actifs incorporels et ces écarts d'acquisition se montent à 7 452 K€ au 31 décembre 2010.

Les tests réalisés par la société sont de deux types :

- écarts d'acquisition relatifs au portefeuille de fonds de commerce : l'ensemble du portefeuille est valorisé en fonction des fonds de commerce détenus le jour de la clôture, entre 3 et 5 mois du chiffre d'affaires afin d'être comparé à sa valeur intrinsèque globale,
- écarts d'acquisition relatifs au réseau de franchise : les perspectives de rentabilité du réseau sont évaluées en fonction d'une combinaison d'indicateurs : résultat net actualisé, hors contribution de la location gérance, multiple de chiffre d'affaires généré par l'enseigne rapproché du montant figurant à l'actif du bilan.

*- Indication de sensibilité*

Les analyses de sensibilité portent à la fois sur les écarts d'acquisition représentatifs du coût de mise en place et de développement du réseau de franchise, et les écarts d'acquisition relatifs à la location gérance.

Une baisse de 5% du chiffre d'affaires générés par l'ensemble des agences en location gérance n'aurait aucun impact sur la valeur nette comptable des écarts d'acquisition de la location gérance.

En ce qui concerne le réseau de franchise, une hausse très sensible du taux d'actualisation de 8% utilisé actuellement n'entraînerait aucune dépréciation supplémentaire.

*- Actifs incorporels et écarts d'acquisition*

Un écart d'acquisition de 1 333 K€ a été comptabilisés en 2010 dans le cadre des regroupements d'entreprises de l'année décrit en note 4. En utilisant des données de marché, des estimations ont été faites et des jugements ont été apportés afin de déterminer la juste valeur des actifs nets acquis et plus particulièrement les actifs incorporels.

#### 4 – Évolution du périmètre de consolidation

SOCIÉTÉS	Pourcentage d'intérêt	Méthode	Activité
ADA	Mère		Animation et développement du réseau de franchisés
SAPN	100,00 %	I.G.	Agences en location gérance
EDA	99,94 %	I.G.	Gestion du parc de véhicules, location longue durée du parc de véhicules et vente de services auprès des franchisés
HOLIDAY BIKES	100,00 %	I.G.	Prestations informatiques destinées tant aux franchisés qu'aux succursales et au siège de ADA et franchiseur deux roues
ADABOX	100,00 %	I.G.	Agence de location de boxes
CANNADA	100,00 %	I.G.	Agence sans activité
DEFENSE Location	100,00 %	I.G.	Agence sans activité
ISSY Location	100,00 %	I.G.	Agence sans activité
BEZIERS Location	20,00%	M.E.Q	Agence de, location courte durée
SAINT-TROPEZ Location	100,00%	I.G.	Agence mise en veille
ADA COURTAGE	100,00%	I.G.	Courtage en assurance
LILLE Location	100,00 %	I.G.	Agence sans activité
NANCY Location	100,00%	I.G.	Agence sans activité
KEYVANNE	100,00%	I.G.	Agence sans activité
NEUILLY Location	100,00%	I.G.	Agence sans activité
LIMOGES Location	100,00%	I.G.	Agence de location courte durée

Au cours de l'exercice 2010 la société SAPN a acquis 48% des titres de la société Lille Location amenant ainsi le pourcentage d'intérêts du Groupe à 100%.

#### **Acquisition et cession de fonds de commerce**

Dans le cadre de son effort de développement de son réseau, ADA a fait l'acquisition de 13 nouveaux fonds de commerce en propre, et a cédé à des franchisés 8 fonds de commerce précédemment détenus en propre.

Ce processus de développement du réseau a été appréhendé globalement par la société. L'investissement de 1 345 K€ est la traduction financière de l'effort du groupe dans le développement de son réseau et correspond principalement à l'acquisition de fond de commerce qui ne remplissent pas les critères d'IAS 38 pour être reconnus individuellement.

Les transactions ont pris la forme juridique d'une prise de contrôle ou d'acquisition de fonds de commerce (Argenteuil, Villebon, Lauriston, Melun, Cannes, Sedan, Puteaux, Nanterre, Charleville Mezières, Saint Etienne, Paris Jussieu). Ces transactions ont été traitées comme des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 (R) et ont donné lieu à la reconnaissance d'un écart d'acquisition de 1 333K€, correspondant à des éléments ne répondant pas aux critères de reconnaissance des actifs incorporels ; 228 K€ de ces écarts d'acquisition acquis au cours de l'exercice ont été repris lors de la cession du fonds de commerce dans le même exercice. Le montant alloué aux immobilisations corporelles est de 12 K€.

Les actifs nets acquis et l'écart d'acquisition sont détaillés ci-dessous :

Montant versé en numéraire	1 345 k€
Coûts liés aux acquisitions	<u>0 k€</u>
Total du prix d'acquisition	1 345 k€
Juste valeur des actifs nets acquis	12 k€
Ecart d'acquisition	1 333 k€
Dont éléments ne pouvant être comptabilisés séparément correspondant à l'achat isolé de fonds de commerce (note 11)	1 333 k€

Les actifs et passifs liés à ces acquisitions, évalués à leur Juste Valeur, n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'une dépréciation:

VNC des éléments acquis	
Immobilisations corporelles	12 k€
Ecart sur achats isolés de fonds de commerce	1 333 k€
Prix d'acquisition versé en numéraire	1 345 k€
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	0 k€
Trésorerie décaissée au titre des acquisitions	1 345 k€

Les conséquences de ces acquisitions dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont :

- une amélioration du Chiffre d'affaires de 18 K€
- une amélioration du résultat net de 18 K€.

Si ces fonds de commerce avaient été acquis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010 aurait été le suivant par rapport aux comptes présentés :

- une amélioration du Chiffre d'affaires de 19 K€
- une amélioration du résultat de 19 K€

La cession de fonds de commerce détenus en propre à des franchisés a généré un résultat de 38 K€. Le Chiffre d'affaires et le résultat net consolidé relatifs à ces fonds de commerce se montent respectivement à 38 K€ et 38 K€ dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

En 2010 le groupe avait acquis 13 fonds de commerce pour 1 333 K€ et cédé 8 fonds de commerce pour un résultat de cession de 38 K€.

#### **Acquisition d'intérêts non contrôlant**

Dans le cadre de son effort pour le développement du réseau ADA, le groupe peut être amené à acquérir auprès des détenteurs d'intérêts non contrôlant (anciennement intérêts minoritaire), une partie, voire même la totalité de leur participation dans des filiales du groupe.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, La différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires est comptabilisée en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe..

### 5 – Information sectorielle

L'évolution de l'activité du Groupe est marquée par son recentrage sur l'activité de franchiseur, et la réduction très sensible de l'exploitation en succursale de l'activité de location courte durée.

Ainsi en 2010, il ne subsiste plus qu'une seule succursale exploitée en propre, dont le volume d'activité ne justifie plus le maintien d'un secteur distinct d'activité. En conséquence, la société ne présente plus d'information sectorielle.

#### 5 bis – Produits des activités ordinaires

Conformément à IAS18, les grandes rubriques composant le chiffre d'affaires, avec un comparatif 2010/2009, se présentent comme suit:

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Var</b>
Produits de locations directes de véhicules	1 104	1 159	-5%
Produits Franchise et autres services aux franchiseurs	44 869	38 687	+16%
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>45 973</b>	<b>39 846</b>	

En ce qui concerne les produits de locations directes de véhicules, le groupe ADA a constaté une baisse de 5 % dont -15% concernant les revenus réalisés avec sa société mère et ses sociétés sœurs. La variation positive de 16% sur les produits Franchise et autres services aux franchiseurs tient compte notamment d'un accroissement de 23 % du chiffre d'affaires internet ainsi qu'une augmentation de 40 % sur les grands comptes.

## 6 – Produits et charges

### Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2010	2009
Charges salariales	3 094	2 985
Charges sociales	1 385	1 267
Retraites	-12	14
Charges liées aux paiements en actions note 19	37	11
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>4 504</b>	<b>4 277</b>

Les charges salariales sont constituées des salaires et traitements, de la participation des salariés et d'indemnités transactionnelles.

L'effectif au 31 décembre s'établit comme suit :

	2010	2009
Cadres	28	29
Agents de maîtrise, employés, ouvriers	30	33
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>62</b>

L'effectif moyen de l'exercice est de 60 personnes.

### Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2010	2009
Gain/ Perte sur cession d'immobilisations incorporelles	38	209
Gain/perte sur cession d'immobilisations corporelles	-400	111
Gain/perte sur cession d'immobilisations financières	0	34
Autres produits & frais de gestion	72	-160
Amendes	-83	-45
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-373</b>	<b>149</b>

#### *Gain sur cession d'immobilisations incorporelles*

L'exercice 2010 enregistre notamment des gains nets de cession d'agences pour 38 K€ contre 209 K€ en 2009.

#### *Gain sur cession d'immobilisations corporelles*

Ce montant correspond essentiellement aux cessions de véhicules

#### *Autres produits & frais de gestion:*

En 2010, ce poste est constitué de charges diverses de gestion courante.

## 7 – Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2010	2009
Lignes de crédit et découverts bancaires	-154	-208
Charges financières au titre des contrats de crédit-bail	-186	-250
Intérêts sur comptes courants et autres	-9	-164
Abandon de créance		164
<b>Total des charges financières</b>	<b>-349</b>	<b>-458</b>
Produits d'intérêts bancaires	0	0
Divers	84	28
<b>Total des produits financiers</b>	<b>84</b>	<b>28</b>
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>-265</b>	<b>-430</b>

## 8 – Impôts sur le résultat

### Périmètre d'intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale français, dont ADA est la société mère est composé des sociétés suivantes :

- ADA
- EDA
- SAPN
- HOLIDAY BIKES
- LIMOGES LOCATION
- NEUILLY LOCATION
- ISSY LOCATION
- KEYVANNE
- ADABOX
- CANNADA
- DEFENSE LOCATION
- ST TROPEZ LOCATION
- ADA COURTAGE
- NANCY LOCATION

### *Preuve d'impôt*

Le produit/charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 est principalement composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	0	0
Ajustements au titre de l'impôt exigible des exercices précédents	0	0
Impôt différé		
Afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles	304	231
Afférents à une diminution des taux d'impôt	0	0
<b>Produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat consolidé</b>	<b>304</b>	<b>231</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du groupe est le suivant pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010:

(en milliers d'euros)	2010	2009
Résultat de l'ensemble consolidé	1 844	1 170
Produit d'impôt	304	231
Résultat avant impôt	1 540	939
<b>IS (charge) au taux en vigueur de 33,33%</b>	<b>-513</b>	<b>-313</b>
Pertes de valeur	-0	-0
Charges non déductibles fiscalement	97	7
Quote-part de résultat des sociétés MEE	0	0
Utilisation d'impôts différés actifs non activés et autres différences temporelles	342	-56
Activation de déficits fiscaux antérieurs non comptabilisé précédemment	378	481
<b>Produit d'impôt effectivement constaté</b>	<b>304</b>	<b>231</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>-19.7%</b>	<b>-24.6%</b>

### *Impôt différé*

Les sources d'impôt différé sont les suivantes :

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Bilan consolidé</b>		<b>Compte de Résultat consolidé</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<i>Passifs d'impôt différé</i>	0	0		0
<i>Actifs d'impôt différé</i>				
Crédit-bail	1	84	83	-60
Retraites	16	25	9	5
Déficits reportables sur bénéfices fiscaux futurs	1 487	1 091	212	286
	1 504	1 200		
<b>Produit d'impôt différé</b>			304	231

L'impôt attendu est le cumul du produit, du résultat net avant impôts et du taux normatif d'imposition propre au pays. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de l'impôt attendu par le résultat net consolidé avant impôt des activités poursuivis.

Les déficits fiscaux reportables non utilisés s'élèvent à 6 771 K€ au 31 décembre 2010 et 8 287 K€ au 31 décembre 2009. Ils représentent une économie future d'impôts de 2 257 K€ au taux actuel.

### 9 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets dilutifs des options de souscriptions pour lesquelles la valeur d'achat tel qu'indiqué au point 2.18.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

Résultat par action

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 844	1 110
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	2 922 633	2 922 633
Effets dilutifs sur options de souscription d'actions	0	0
Effets dilutifs sur attribution actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	2 922 633	2 922 633

Résultat par action ..... 0,63 .....  
0,38  
Résultat dilué par action ..... 0,63 .....  
0,38

Les options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours de l'action, ne sont pas considérées comme dilutives.

L'effet, dilutif est non significatif en 2009 et 2010.

## 10 – Immobilisations incorporelles

L'évolution des immobilisations incorporelles est donnée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Marques licences	Droit au bail	Total	
			2010	2009
<b>Mouvements sur 2009</b>				
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 034</b>	<b>227</b>	<b>3 261</b>	<b>2 922</b>
Acquisitions	1 006	5	1 011	998
Autres mouvements	-42	42	0	2
Cessions	-4	-25	-29	-46
Dotations aux amortissements	-849	0	-849	-615
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>3 145</b>	<b>249</b>	<b>3 394</b>	<b>3 261</b>
<b>État des immobilisations incorporelles au 31/12/09</b>				
Coût (valeur comptable brute)	6 929	227	7 156	
Amortissements et dépréciations cumulées	-3 895	0	-3 895	
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 034</b>	<b>227</b>	<b>3 261</b>	
<b>État des immobilisations incorporelles au 31/12/10</b>				
Coût (valeur comptable brute)	7 884	249	8 133	6 929
Amortissements et dépréciations cumulées	-4 739	0	-4 739	-3 895
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 145</b>	<b>249</b>	<b>3 394</b>	<b>3 034</b>

L'augmentation des acquisitions de la période est essentiellement liée à l'acquisition de développements complémentaires du système d'information de la gestion de la flotte qui ont fait l'objet de deux lease-back. L'augmentation du poste Droit au bail est liée aux divers droits d'entrée versés lors de la création de nouvelles agences.

Le droit au bail est un actif identifiable, cessible ayant une durée de vie indéterminée et ne fait l'objet d'aucun amortissement, mais fait l'objet de tests de dépréciation au sein de l'UGT Location Gérance, auquel il est affecté.

## 11 – Écarts d'acquisition

L'évolution des écarts d'acquisition est donnée dans le tableau suivant:

(en milliers d'euros)	Écarts d'acquisition sur réseau Franchise	Écarts d'acquisition sur location gérance	Total	
			2010	2009
<b>Mouvements sur 2010</b>				
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 307</b>	<b>4 098</b>	<b>7 405</b>	<b>6 849</b>
Acquisitions	0	1 333	1 333	925
Autres mouvements	0	0	0	0
Cessions	0	-1 286	-1 286	-229
Pertes de valeur	0	-0	0	-140
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>3 307</b>	<b>4 145</b>	<b>7 452</b>	<b>7 405</b>
<b>État des écarts d'acquisition au 31/12/09</b>				
Coût (valeur comptable brute)	6 490	4 456	10 946	
Amortissements et dépréciations cumulées	-3 183	-358	-3 541	
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 307</b>	<b>4 098</b>	<b>7 405</b>	
<b>État des écarts d'acquisition au 31/12/10</b>				
Coût (valeur comptable brute)	6 490	4 503	10 993	10 946
Amortissements et dépréciations cumulées	-3 183	-358	-3 541	-3 541
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 307</b>	<b>4 145</b>	<b>7 452</b>	<b>7 405</b>

L'augmentation correspond à l'acquisition au cours de l'exercice 2010 des fonds d'Argenteuil, Villebon, Lauriston, Melun, Cannes, Sedan, Puteaux, Nanterre, Charleville Mezières, Saint Etienne, Paris Jussieu. La diminution est due à la sortie des agences de Paris 16, Lomme, Asnières, Nanterre, Nation, Cagnes sur Mer, Marseille Lieutaud, Brie Comte Robert.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis, et selon leur nature, ils font l'objet de tests de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition, représentatifs du coût de mise en place et de développement du réseau de franchise ADA, ont été alloués à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondant à la Franchise.

Les écarts d'acquisition seront dépréciés si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des actifs affectés à cette UGT.

La valeur recouvrable de la Franchise a été calculée à partir des prévisions des résultats nets actualisés de l'UGT franchise. Les flux de trésorerie normatifs sont projetés à l'infini au taux de 8% tenant compte du coût de financement et du risque du secteur. La valeur recouvrable peut être également corrigée d'une valeur minimale de cession du réseau estimée sur la base d'un multiple du chiffre d'affaire de l'enseigne.

Les écarts d'acquisition relatifs au portefeuille de fonds de commerce sont alloués à l'unité génératrice de trésorerie correspondant à la Location Gérance. Ils font l'objet d'un test de dépréciation global, à partir de la valeur recouvrable calculée sur la valeur de réalisation. Elle est obtenue d'après un multiple du chiffre d'affaires généré par ce portefeuille, et qui selon le marché, peut varier de trois à cinq mois.

## 12 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Véhicules	Autres Immobilisations.	Total	
			2010	2009
<b>Mouvements sur 2010</b>				
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 813</b>	<b>1 099</b>	<b>3 912</b>	<b>3 509</b>
Acquisitions	4 198	220	4 418	4 434
Mouvements de périmètre	0	0	0	0
Cessions	-2 604	-39	-2 666	-2 956
Dotations aux amortissements	-920	-278	-1 175	-1 075
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>3 487</b>	<b>1 002</b>	<b>4 489</b>	<b>3 912</b>
<b>État des Immobilisations corporelles au 31/12/09</b>				
Coût (valeur comptable brute)	3 844	2 696	6 540	
Amortissements et dépréciations cumulées	-1 031	-1 597	-2 628	
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>2 813</b>	<b>1 099</b>	<b>3 912</b>	
<b>État des Immobilisations corporelles au 31/12/10</b>				
Coût (valeur comptable brute)	4 994	2 854	7 848	6 540
Amortissements et dépréciations cumulées	-1 507	-1 852	-3 359	-2 628
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 487</b>	<b>1 002</b>	<b>4 489</b>	<b>3 912</b>

La variation des acquisitions des immobilisations corporelles est principalement liée à la politique de gestion du parc d'EDA.

## 13 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la détention du groupe dans la société Béziers Location (20%).

En milliers d'euros	Béziers location	Total
Pourcentage de détention au 31/12/10	20%	
Valeur des titres mis en équivalence	10	10
QP dans le résultat	0	0

#### 14 – Autres actifs financiers non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Prêts au personnel et autres prêts	137		13	-4	146
Dépôts et cautionnements	302		30	-27	305
Divers	15		6	0	21
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>-31</b>	<b>472</b>

#### 15 – Créances clients

Les créances ne portent pas d'intérêts et sont en général payables entre 45 et 60 jours.

Les créances clients nettes s'élèvent à 12 014 K€ (après constatation d'une provision de 6 199 K€ contre 5 561 K€ en 2009), ces créances ont une échéance à moins de 1 an.

Balance âgée Clients au 31/12/10 :

Total au 31/12/2010	Non échu	30 jours	60 jours	Plus de 90 jours
12 014	8628	543	805	2038

Total au 31/12/2009	Non échu	30 jours	60 jours	Plus de 90 jours
10 176	4 613	1 533	848	3 182

#### 16 – Autres créances et actifs d'impôts courants

(en milliers d'euros)	2010	2009
Créances fiscales et sociales	3 223	3 734
Créances vis-à-vis des constructeurs	4 599	2 390
Débiteurs divers	4 766	3 084
<b>Sous-Total</b>	<b>12 588</b>	<b>9 208</b>
<b>Actifs d'impôts courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>12 588</b>	<b>9 208</b>

Balance âgée des créances vis-à-vis des constructeurs au 31/12/2010 :

Total au 31/12/2010	Non échu	Moins de 3 mois	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
4 599	2 544	850	837	368

Total au 31/12/2009	Non échu	Moins de 3 mois	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
2 390	2 198	192		

Les débiteurs divers correspondent principalement à

- des paiements attendu d'assurances suite à des sinistres pour 1 535 K€,
- des comptes courants et divers pour 33 K€,
- des produits à recevoir suite aux ventes de fonds pour 794 K€ assortis d'un échéancier de paiement et non échus pour la majorité
- des avances et acomptes versés pour 1 937 K€
- des divers pour 467 K€

Balance âgée des débiteurs divers :

Total au 31/12/2010	Non échu	Moins de 3 mois	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
4 766	1 941	400	0	2 426
Total au 31/12/2009	Non échu	Moins de 3 mois	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
3 084	620	259	105	2 100

### 17 – Charges et produits constatés d’avance

Les charges constatées d’avance correspondent notamment à des loyers immobiliers et à des loyers à venir sur les véhicules acquis dans le cadre de contrats avec clause de rachat par le constructeur.

Ce poste comprend également la quote-part d’écotaxe rattachée aux coûts de détention à venir des véhicules.

Les bonus sur acquisitions de véhicules sont traités comme des subventions selon IAS 20 et sont donc étalés sur la durée de détention de ces véhicules.

Le poste « produits constatés d’avance » correspond à la quote-part des bonus restant à étaler et à certains frais de remise en état facturés d’avance.

### 18 – Trésorerie nette

La trésorerie nette se compose des éléments suivants:

(en milliers d'euros)	2010	2009
Comptes bancaires débiteurs	3 281	3 229
Comptes bancaires créditeurs	-4 688	-2 593
<b>Trésorerie nette</b>	<b>- 1 407</b>	<b>636</b>

### 19 – Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes et Réserves consolidées non distribuées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 01/01/09</b>	<b>2 537</b>	<b>824</b>	<b>3 361</b>	<b>-148</b>	<b>3 213</b>
Distribution de réserves aux minoritaires					
Augmentation de capital	1 906	9 859	11 765		11 765
Résultat 2009		1 110	1 110	60	1 170
Réserves stocks options		11	11		11
Acquisitions et cession d'intérêts minoritaires				88	88
Variation de périmètre					
<b>Capitaux propres au 31/12/09</b>	<b>4 443</b>	<b>11 804</b>	<b>16 247</b>	<b>0</b>	<b>16 247</b>
Résultat 2010		1 844	1 844	0	1 844
Réserves stocks-options		37	37		37
Acquisitions et cession d'intérêts minoritaires				0	0
<b>Capitaux propres au 31/12/10</b>	<b>4 443</b>	<b>13 685</b>	<b>18 128</b>	<b>0</b>	<b>18 128</b>

Le capital social est fixé à 4 442 402,16 euros divisé en 2 922 633 actions d’une valeur nominale de 1,52 euros chacune. Il est entièrement libéré. Sur ces 2 922 633 actions, 1 204 665 actions ont un droit de vote double.

En 2010 aucun dividende n'a été distribué.

Le groupe contrôle le capital de façon à maintenir les capitaux propres à un niveau permettant d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création de valeur pour ses actionnaires.

La quote-part de pertes de l'année et des pertes antérieures revenant aux minoritaires sont allouées au groupe et aux "intérêts non contrôlant" (anciennement intérêts minoritaires) en fonction de leur pourcentage de participation respectif, même si cela conduit à reconnaître des intérêts non contrôlant négatifs..

#### État des produits et des charges comptabilisés

La société n'a pas comptabilisé de produits ou de charge directement en capitaux propres et aucun changement de méthode ou correction d'erreur n'ont impacté les comptes en 2009 ou en 2010. Présenter un état des produits et des charges comptabilisés reviendrait donc à présenter les éléments du compte de résultat.

#### Réserves Stocks Options

En date du 14 juin 2001, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir au bénéfice de tout ou partie des mandataires sociaux ou des membres du personnel du groupe, des options donnant droit à l'achat d'actions, acquises préalablement à l'attribution, et/ou à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite d'un montant maximum de 105 316 actions d'une valeur unitaire de 1,52 euros, soit dans la limite de 7,5% du capital, chaque bénéficiaire ne pouvant devenir titulaire de plus de 21 063 actions, soit 1,5% du capital.

L'Assemblée Générale fixe à dix ans, à compter de leur attribution, le délai de validité pendant lequel les options pourront être exercées. Le Conseil fixe les conditions d'attribution liées aux stock-options, notamment le prix d'exercice, selon certaines modalités imposées par l'Assemblée.

Suite à l'augmentation de capital du 16 octobre 2009, et afin de maintenir les droits des titulaires des stocks-options et d'actions gratuites, le prix d'exercice et le nombre d'action sous options ont, le cas échéant, été ajustés.

Le détail des stocks options est le suivant :

<b>Date des C.A. d'attribution</b>	<b>Options attribuées en circulation</b>	<b>Prix d'attribution</b>
18/11/1999	2 943	47.86€
27/04/2000	22 073	39.71€
26/01/2001	4 257	28.59€ à 42.79€
15/11/2002	1 686	22.09€
28/09/2005	25 280	10.92€
07/11/2006	20 228	13.55€
28/06/2010	61 392	8.68€
<b>TOTAL</b>	<b>137 859</b>	

#### **Plan de stock options**

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. A ce jour, seuls les plans émis le 15 novembre 2002, le 28 septembre 2005 et le 7 novembre 2006 entrent dans le champ de première application de la norme et sont évalués à la juste valeur. A la date d'attribution :

##### *- Plan du 15 novembre 2002*

La juste valeur de chacune de ces options ressortait pour 7,90 euros, déterminée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes-Merton employant les données suivantes :

1. Cours de l'action à la date d'attribution 22,33 € ;
2. Prix d'exercice : de 22,33 € , ajusté à 22,09 € le 16/10/2009 ;
3. Taux d'intérêt annuel de 2,65% ;
4. Volatilité de 20% ;
5. Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 0 % ;
6. Hypothèse : les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution de chaque tranche.

##### *- Plan du 28 septembre 2005*

La juste valeur de chacune de ces options ressortait pour 2,38 euros, déterminée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes-

Merton employant les données suivantes :

- 1 Cours de l'action à la date d'attribution 11,04 € ;
2. Prix d'exercice : de 11,04 € , ajusté à 10,92 € le 16/10/2009 ;
3. Taux d'intérêt annuel de 2,65% ;
4. Volatilité de 20% ;
5. Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 0 % ;
6. Les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution de chacune des 4 tranches sous condition de présence du bénéficiaire à la date de souscription.

*-Plan du 7 novembre 2006*

La juste valeur de chacune de ces options ressortait pour 3,55€ déterminée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes-Merton employant les données suivantes :

1. Cours de l'action à la date d'attribution 13,69 € ;
2. Prix de l'exercice : de 13,69 €, ajusté à 13,55 € le 16/10/2009;
3. Taux d'intérêt annuel 3,20 % ;
4. Volatilité de 20% ;
5. Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 20 % ;
6. Les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution de chacune des 4 tranches sous condition de présence du bénéficiaire à la date de souscription.

*-Plan du 28 juin 2010*

La juste valeur de chacune de ces options ressortait pour 1,95€ déterminée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes-Merton employant les données suivantes :

1. Cours de l'action à la date d'attribution 8,68 € ;
2. Prix de l'exercice : de 8,68 € ;
3. Taux d'intérêt annuel 2 % ;
4. Volatilité de 20% ;
5. Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 0 % ;
6. Les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution de chacune des 2 tranches sous condition de présence du bénéficiaire à la date de souscription.

### **Attribution d'actions gratuites**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réuni le 22 Mai 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, à l'émission de 10 007 actions de la société Ada au maximum, représentant 0,6% du capital, d'une valeur nominale de 1,52 euros chacune, en vue de leur attribution gratuite aux salariés et/ou dirigeants de la Société.

Une première tranche de 2006 actions gratuites a été attribuée par le Conseil d'Administration du 28 septembre 2006.

Le 15 novembre 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer gratuitement un nombre de 1 564 actions supplémentaires.

La juste valeur de chacune des actions gratuites attribuées lors de la première tranche du 28 septembre 2006 ressortait à 13,803 € selon les données suivantes :

- 1- cours de l'action à la date d'attribution : 13,803€
- 2- Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 20%
- 3- Les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution sous condition de présence du bénéficiaire à la date de souscription

La juste valeur des actions gratuites attribuées lors de la deuxième tranche du 15 novembre 2007 ressortait à 16,036 €

- 1- cours de l'action à la date d'attribution : 16,036 €
- 2- Hypothèse d'un taux de rotation du personnel de 20 %
- 3- Les droits seront acquis 2 ans après la date d'attribution sous condition de présence du bénéficiaire à la date de souscription.

Le coût correspondant à la juste valeur est étalé dans le résultat sur la période d'acquisition des droits.

La charge cumulée au 31 décembre 2010 depuis l'attribution des options et actions gratuites s'élève à 251 K€ sans impact sur les capitaux propres totaux puisque la réserve de stocks options est créditée en contrepartie de la charge constatée au compte de résultat.

## 20 – Provisions

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de la période est donnée dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Mouvement de périmètre	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	31/12/2010
Provisions pour risques et litiges	237		297	38		496
Provisions pour impôts	10			10		0
Provision Indemnité départ en retraite	74		2	30		46
<b>Provisions non courantes</b>	<b>321</b>	<b>0</b>	<b>299</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>542</b>
<b>Provisions Courantes</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>20</b>		<b>41</b>
<b>Totaux</b>	<b>371</b>	<b>0</b>	<b>310</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>583</b>

Les provisions risques et litiges se composent principalement d'une provision risque sur titres de participation non consolidés de 177 K€. La provision pour risque sur titres de participation porte sur la participation belge non consolidée Belgium Rent, mise en liquidation. Elle a été déterminée de façon à couvrir le risque sur cette entité à hauteur de sa situation nette négative. Le solde des provisions pour risques et litiges au 31/12/2010 correspond à des contentieux.

Les provisions courantes correspondent essentiellement à une provision pour frais de remise en état contractuellement dus en fin de période de location des véhicules pour 41 K€.

## 21 – Emprunts et dettes financières

La composition des engagements à court terme et long terme du groupe est donnée ci-après :

	2010	2009
Dettes financières à long terme de crédit-bail	423	1 114
Dettes financières à long terme auprès des établissements financiers	0	0
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>423</b>	<b>1 114</b>
Dettes financières à court terme de crédit-bail	691	612
Dettes financières à court terme sur lignes de crédit	3 163	3 932
Soldes créditeurs bancaires	4 688	2 593
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>8 542</b>	<b>7 137</b>
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>8 965</b>	<b>8 251</b>

### Dettes financières liées aux contrats de Crédit-bail

La valeur nette comptable totale est de 1 114 K€. Au cours de l'exercice, la société a remboursé la somme de 612 K€.

### *Dettes financières sur lignes de crédit*

Les dettes financières sur lignes de crédit correspondent essentiellement au financement des acquisitions de véhicules, qui prennent la forme soit d'acquisitions fermes, soit d'acquisitions avec engagement de rachat par les constructeurs de ces mêmes véhicules. Dans ce dernier cas, la contrepartie de ces dettes financières correspond d'une part, à une créance à hauteur de l'engagement de rachat, et d'autre part, à des charges de loyers à étaler sur la durée de détention des véhicules (cf. notes 16 et 17).

Le montant des lignes de crédit disponible, non utilisé au 31/12/10 s'élève à 11 948 K€

Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financiers.

#### 22 – Dettes fournisseurs et autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2010	2009
Dettes fiscales et sociales	3 405	3 991
Dettes vis-à-vis des constructeurs	521	202
Comptes courants créditeurs	566	566
Avoirs à émettre	980	123
Dettes diverses	130	349
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>5 602</b>	<b>5 231</b>
Dettes fournisseurs	12 242	9 357
<b>Total</b>	<b>17 844</b>	<b>14 588</b>

L'ensemble des dettes n'a pas porté intérêts.

Les dettes fournisseurs sont généralement payables à 30 jours fin de mois.

Les dettes vis-à-vis des constructeurs entrent dans le cadre des détentions de véhicules avec engagement de rachat et sont généralement payables à 60 jours.

#### 23 – Autres engagements

Les engagements ci dessous correspondent à l'exhaustivité des engagements connus à ce jour.

##### **Engagements sur locations de véhicules**

	Total	A moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
<b>Engagements donnés :</b>					
Créances mobilisées envers la banque	0		0	0	
Paiements sur contrats de location simple envers les établissements financiers	12 076	7 643	2 977	1 456	
<b>Engagements reçus :</b>					
Paiements sur contrats de location simple de la part des franchisés	12 495	7 410	3 226	1 859	

Une partie de la flotte fait l'objet de contrat en location simple dans le cadre de montage structuré tripartite entre le groupe ADA, les constructeurs et les établissements financiers. Le Groupe ADA s'est engagé durant l'exploitation des véhicules à payer le loyer aux établissements financiers, il s'est engagé aussi à restituer le véhicule au constructeur.

Les engagements annuels se présentent de la sorte :

##### **Engagement sur les contrats de locations simples de bureaux et d'équipements**

Le groupe a conclu des contrats de locations sur les locaux occupés (bureaux, agences...) et sur des équipements et matériels de bureau. Ces locations ont initialement une durée de 3 à 9 ans avec une option de renouvellement à l'échéance ou tacite reconduction. Les loyers sont, en règle générale, révisés chaque année pour tenir compte des conditions de marché. Aucun de ces contrats ne comprend d'option d'achat. Les principales caractéristiques de ces contrats se présentent de la sorte :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Échéancier des loyers minimum futurs à payer		
Loyers à moins d'un an	1 948	1 728
Loyers compris entre un et cinq ans	4 512	2 819
Loyers à plus de cinq ans	978	682
<b>Total</b>	<b>7 438</b>	<b>5 229</b>

#### Engagement sur les contrats de location financement du logiciel d'exploitation

Au 31/12/10, ces engagements de location financement de ADA comprennent le contrat de location souscrit le 1<sup>er</sup> janvier 2008, à échéance 30 juin 2012 et celui souscrit le 1<sup>er</sup> juillet 2009, à échéance septembre 2013.

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques de ces divers engagements:

Caractéristiques	Contrat de location 1 <sup>er</sup> janvier 2008	Contrat de location 1 <sup>er</sup> juillet 2009
Taux d'actualisation	12,6%	9,45%
Loyers à moins d'un an		
Actualisés	627 K€	33 K€
En euros constant	759 K€	38 K€
Loyers à plus d'un an		
Actualisés	286 K€	44 K€
En euros constant	379 K€	66 K€
Valeur initiale de la dette	2 579 K€	132 K€
Valeur nette au 31/12/10	1 023 K€	91 K€

Les paiements au titre de la location ont été ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière a été affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les charges financières se définissant comme la différence entre le loyer à payer annuellement (constant sur la durée du contrat) et l'amortissement annuel de la valeur brute du crédit-bail ou du contrat de location.

### Cautions bancaires

Les cautions bancaires reçues par ADA groupe sont listées dans le tableau suivant:

Donneur	Bénéficiaire	Tiers	Motif	Expire au	Montant (K€)
CL	SNCF	ADA	Concession de locaux	indéterminé	75
CL	TOTAL	EDA	Caution	indéterminé	4
SG	TOTAL France	SAPN	Caution de bonne fin	indéterminé	7
SG	TOTAL RAFFINAGE	SAPN	Caution de bonne fin	indéterminé	5
BNP	Trésorerie Clichy	SAPN	Impositions contestées	indéterminé	13
CDN	CCI MARSEILLE	EDA	Redevance Aéroports	31/01/2012	44

### Montants des honoraires des commissaires aux comptes

En application de l'article 221-1-2 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 134 K€

AUDIT	A C E				ERNST & YOUNG				AUTRES			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	34	33	63%	54%	80	80	100%	100%				
- Filiales intégrées globalement	20	20	27%	45%					3	3	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
- Emetteur		8				15						
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total	54	61	100%	100%	80	95	100%	100%	3	3	100%	100%
Autre prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
- juridique, fiscal, social												
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
Sous-Total												
TOTAL	54	61	100%	100%	80	95	100%	100%	3	3	100%	100%

## 24 – Informations relatives aux parties liées

L'actionnaire principal du groupe est G7 Entreprises, l'ultime société mère du groupe est la SAS Copag.  
Le groupe entretient des relations avec ses sociétés mises en équivalences, avec des filiales du groupe G7 et avec son Conseil d'Administration.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice.

(en milliers d'euros)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
<b>Entités qui contrôlent directement ou indirectement ADA</b>					
Copag	2009	31	299	6	89
	2010	18	308	1	92
G7 ENTREPRISES	2009	164	500	0	903
	2010	0	322	563	286
<b>Entités qui ont un manager clé en commun avec ADA</b>					
Nep Services	2009		84		
	2010		86		
Assistance et Conseil	2009	7	162	0	190
	2010	9	200	0	201
Pragmatik	2009	16	453	9	200
	2010	3	425	0	236
Homebox	2009	94	7	2	2
	2010	72	0	3	0
Homebox Cannes	2009	0			0
	2010	0			0
Sérénis	2009	0	115	0	2
	2010	0	11		1
Mgf	2009	0	3	0	0
	2010	0	0	0	0
Mgf Logistique Nord	2009	117		6	
	2010	84	0	2	
Allo Taxi	2009	91	15	88	20
	2010	67	5	65	1
Box Rent	2009		22	39	
	2010		16	20	2
Novarchive	2010	18	33		1
Foncière G7	2009	7	0	1	
	2010	4	0	1	0
MGF sud ouest	2009	28		1	
	2010	17			
MGF IDF /Provence	2009	76	67	3	40
	2010	64	24	1	2
MGF TMS	2009		11		9
	2010		7		
MGF Rhone-Alpes	2009	55		2	
	2010	50			2
MGF Conseil	2010	13			
MGF Gennevilliers	2010	5	12	7	
SNGT	2009	14		6	7
	2010	0	52	0	54

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix du marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances sur les parties liées. Aucune provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées n'a été enregistrée.

Les conventions avec les entreprises liées sont les suivantes :

- Honoraires d'animation groupe avec la société Copag
- Honoraires de mise à disposition de personnel par Assistance et Conseil,
- Bail commercial consenti par la société G7 Entreprises, et avance en compte courant,
- Convention d'assistance administrative et financière par la société Nep Services,
- Facturation de l'utilisation du logiciel infogreffe par Assistance et Conseil,
- Facturation des mises à disposition des véhicules, des redevances de royalties avec les sociétés mises en équivalence,
- Facturation du contrat de sous-traitance de la Centrale de Réservation par Sérénis,
- Prestation de traitement des archives pour Novarchive.
- Mise à disposition de personnel avec Allo Taxi

Il n'y a pas de rémunération allouée au titre de l'exercice aux membres clefs du management du groupe, des organes de direction et de surveillance.

Il n'y a pas d'avantage de retraite particulier lié à la fonction.

Les options de souscriptions d'actions accordées aux membres des organes de direction restent inchangées et sont au nombre de 64 209 au 31 décembre 2010.

Le montant enregistré en charge de l'exercice s'élève à 10 K€ en 2010, contre 5 K€ en 2009.

## 25 – Objectifs et politiques de gestion des risques

### 25.1. Risques de marché, taux, change, crédit

Il n'existe pas de variation significative entre la juste valeur des actifs et passifs financiers et leur valeur au coût amorti dans les états financiers.

#### *- Risque de taux d'intérêt :*

Les dettes financières du groupe ADA au 31 décembre 2010 sont intégralement constituées par des tirages de lignes spot d'une durée allant généralement jusqu'à 6 mois. Elles correspondent principalement au financement des acquisitions de véhicules particuliers et utilitaires pour une durée de détention respectivement de 6 mois et de 12 mois. Ces tirages portent intérêt au taux fixe de la période. A ce jour ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture.

La société ne se couvre pas sur le risque de taux d'intérêt. Cependant, une augmentation de 0,25 % du taux d'intérêt sur les tirages de lignes de spot entraînerait une charge financière complémentaire de 4 K€ en base annuelle.

#### *- Risque de change :*

L'essentiel des points de vente est situé en zone euro.

La part de chiffre d'affaires réalisée hors zone euro est donc très faible et le risque de change négligeable. La société n'a pas mis en œuvre une couverture des risques de change.

#### *- Risque sur actions :*

Au 31 Décembre 2010, la société ADA ne détient pas d'actions en propre.

Il n'existe pas au 31/12/2010 d'investissement en actions (placements ou participations). Ces risques sont très faibles dans la mesure où les placements occasionnels portent généralement sur des actifs monétaires à très court terme.

#### *- Risque de crédit:*

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Créances clients	12 014	10 176
Créances sur les constructeurs	4 599	2 390
Autres	7 989	6 818
<b>Exposition maximum au risque de crédit</b>	<b>24 602</b>	<b>19 384</b>

Un comité interne d'analyse et de surveillance des risques notamment les risques d'impayés des franchisés a été mis en place. Des mesures particulières de prévention de ces risques spécifiques ont été prises au début de l'exercice 2005 afin d'en minorer le coût (assurances spécifiques, garanties personnelles). Concernant les franchisés, le plus important d'entre eux, en termes de chiffres d'affaires, représente au maximum 2,4 % du chiffre d'affaires de l'enseigne.

Tableau de passage des dépréciations

	Provision au 01/01/10	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Provisions au 31/12/2010
Créances clients	5 561		6 199	5 561	6 199
Débiteurs divers	1 455		18	19	1 454
<b>Total provisions</b>	<b>7 016</b>		<b>6 217</b>	<b>5 580</b>	<b>7 653</b>

Les provisions sur débiteurs divers sont essentiellement constituées de provision sur compte courant d'entités non consolidées, pour 1 423 K€

- *Risque de liquidité:*

L'essentiel des dettes financières et courantes est à moins de six mois. L'échéancier ci-dessous indique la maturité des dettes sur des intervalles de 6 mois car la majorité des engagements (constructeurs, tirages de lignes SPOT) le sont sur cette durée.

		Echéance non définie	Moins de 6 mois	Plus de 6 mois	Plus de 1 an	2010	2009
Dettes constructeurs	Note 22		521			521	202
Dettes fournisseurs	Note 22		12 242			12 242	9 357
C/C G7 Entreprises	Note 22	566				566	566
Dettes diverses	Note 22		1 110			1 110	472
Dettes financières Ets Crédit	Note 21		3 163			3 163	3 932
Découvert	Note 21		4 688			4 688	2 593
Autres dettes (C bail)	Note 21		345	346	423	1 114	1 726
<b>Total des échéances</b>		<b>566</b>	<b>22 069</b>	<b>346</b>	<b>423</b>	<b>23 404</b>	<b>18 848</b>

Le tableau récapitule les échéances des dettes financières et courantes, hors charges sociales et fiscales, détaillées respectivement en note 21 et 22.

La société gère son financement et ses besoins de sortie de ressources par le biais des lignes de crédit négociées, et auprès du groupe G7 Entreprises à travers le compte courant. Les lignes de crédit sont tirées pour une durée de six mois, renouvelables au-delà de 1 an.

Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

L'échéancier n'intègre pas les engagements fermes de locations mais l'information est donnée en note 23.

## 25.2. Risques juridiques

Le groupe ADA est engagé dans des procédures judiciaires survenant dans le cadre des activités courantes, et à notre connaissance il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges particuliers qui ne seraient pas couverts par des provisions adéquates, et/ou qui pourraient revêtir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine d'elle-même et de ses filiales.

Il est précisé qu'en cas de résiliation du contrat de franchise par le franchiseur pour manquement contractuel du franchisé, il n'est dû aucune indemnité par le franchiseur au franchisé, sauf si ce dernier obtient la condamnation judiciaire du franchiseur pour résiliation abusive. De façon générale, il n'est prévu aucun cas de résiliation anticipée, sauf accord amiable et exprès des parties.

## 27 – Evènements importants postérieurs à la clôture

Néant